



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

N° d'enregistrement : 2026-643

#### 1 Intitulé du projet

Projet d'aménagement des parcelles BE1075 et BE1076 - Saint-Martin

#### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

##### 2.2 Personne morale

Dénomination

SEMSAMAR SOC COMMUNALE DE ST MARTIN

Raison sociale

SAEM

N° SIRET

3 3 3 3 6 1 1 1 1 0 0 0 2 9

Type de société (SA, SCI...)

SAEM

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

BENJAMIN

Prénom(s)

Jean-Luc

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
6°a) 39) 41°a) 47°a)	Non concerné : la voirie est privée (le terrain appartient entièrement à la SEMSAMAR) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha Construction d'une aire de stationnement publique : plus de 50 unités Surface de défrichement 7.4 ha maximum

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet d'aménagement des parcelles BE1075 et BE1076 repose sur découpage en 5 secteurs à vocation de :

- Le nouveau projet porte sur l'aménagement des cinq (5) secteurs d'aménagement suivants :
- Secteur 1 : Habitat collectif et/ou maisons jumelées. Superficie globale de 4 982 m<sup>2</sup>
- Secteur 2 : Pôle Santé et équipements socio-sanitaires. Superficie globale de 10 435 m<sup>2</sup> pour une surface de plancher constructible de 6 261 m<sup>2</sup>,
- Secteur 3 : Activités de type bureaux, services et commerce. Superficie globale de 8 525 m<sup>2</sup>, pour une surface de plancher constructible de 5 115 m<sup>2</sup>
- Secteur 4 : Habitat collectif. Superficie globale de 6 288 m<sup>2</sup>
- Secteur 5 : Habitat individuel de type résidentiel (5a et 5b). Superficie globale de 9500 m<sup>2</sup>.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'amener du service sur le quartier Spring. L'ensemble des bâtiments proposées seront accessibles au public.

Le projet comprend également, la création d'activités médico-sociales et commerciales dans le quartier de Spring à Saint-Martin. Un petit village commercial est également prévu afin de répondre aux besoins des résidents.

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

La première phase consistera en une viabilisation de la zone.  
La seconde phase correspondra à l'aménagement des parcelles.

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le Schéma d'aménagement du secteur SPRING2 suggère une distribution spatiale et fonctionnelle établie à partir des principes d'aménagement validés dans le croquis fonctionnel et des dispositions du POS en vigueur :

Le projet d'aménagement des parcelles BE1075 et BE1076 repose sur découpage en 5 secteurs à vocation de :

- Secteur 1 : superficie globale de 4 982 m<sup>2</sup>, 20 logements répartis en petits collectifs et/ou en maisons jumelées mitoyennes de type R+1. L'accès et la desserte interne de cette résidence se feront par une voie réservée disposant d'un unique accès sécurisé, via la Résidence Papillon existante.

- Secteur 2 : superficie globale de 10 435 m<sup>2</sup> pour une surface de plancher constructible de 6 261 m<sup>2</sup>, dédié à des équipements de santé, tels que un pôle Personnes Agées, un Pôle Personnes Handicapées et un centre Logistique. L'accès unique raccordé directement sur la voie principale Nord de l'opération projet SPRING 2.

- Secteur 3 : superficie brute globale de 8 525 m<sup>2</sup>, pour une surface de plancher constructible de 5 115 m<sup>2</sup> pour des activités de type bureaux, services et commerce. Bâtiments de type RDC/R+1, composé de locaux commerciaux en RDC et/ou de locaux de services et bureaux à l'étage. Accessible par la voie principale Sud qui dessert également le secteur 4 et 5, en partie haute à l'Est et au Sud.

- Secteur 4 : superficie globale de 6 288 m<sup>2</sup>, avec 24 logements collectifs repartis dans 5 bâtiments en R+1/R+2. Accès unique via la voie de desserte principale Sud qui traverse le secteur 3 (Activités) situé en contrebas.

- Secteur 5 : superficie totale de 9500 m<sup>2</sup>. Opérations de maisons individuelles en RDC/R+1 pour un total de 30 logements, répartis 19 lots dans le sous-secteur 5a et 11 lots dans le sous-secteur 5b. Le sous-secteur 5a occupant les coteaux Nord-Est est desservi par la voie principale Nord. Le sous-secteur 5b occupant les coteaux Sud-Est est desservi par la voie principale Sud.

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Une demande d'autorisation Loi sur l'eau au titre de la rubrique 2.1.5.0 (rejet des eaux pluviales) est en cours. Les eaux pluviales seront rejetées dans la ravine Spring via un réseau le réseau interne du lotissement.
- Autorisation de défrichement
- Prescription de diagnostic archéologique

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Totale superficie unité foncière	8,5 ha

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : SPRING

Localité : MARIGOT

Code postal : 9 7 1 5 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 1 8 ° 0 3 ' 5 8 " 6 Lat. : 6 3 ° 0 4 ' 1 0 " 5

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

##### Communes traversées :

97150 Saint-Martin

##### Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

POS: Plan d'Occupation des Sols

<sup>i</sup> Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au nord du projet plus de 1 km, une ZNIEFF de type 1 est présente. Il s'agit de la zone ZNIEFF nommée "Pic Paradis"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au nord à plus de 2km, un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Martin (97150) possède une façade littoral. Le projet est situé en dehors des espaces remarquables du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans les 3 zones suivantes : zones inconstructibles du fait d'un aléa inondation FORT, zones soumises à opération d'aménagement préalable, zones soumises à prescriptions individuelles particulières-contraintes spécifiques faibles
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRN de Saint-Martin a été approuvé le 4/09/2008.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est concernée par aucun zonage de milieu naturel sensible. La zone naturel sensible la plus proche est le milieu marin de Marigot (à l'ouest, à plus de 2 km). Etant donné que le milieu récepteur est une zone peu sensible, les rejets d'eaux usées et pluviaux devront être maîtrisés et traités.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux seront a priori prélevés sur le site.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'impact sur la faune et la flore est faible à négligeable. Il s'agit de terrains à urbaniser (zone UGb en majorité) non exploités à ce jour. De plus, des corridors écologiques seront mis en place.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une demande de défrichement est effectuée auprès de la D.A.A.F. Après consultation de l'ONF, l'emprise des parcelles se situe en zone boisée.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Après consultation du PPRN de Saint-Martin, le projet s'inscrit dans les 3 zones suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zones inconstructibles du fait d'un aléa inondation FORT dans le lit mineur de la ravine,</li> <li>• Zones soumises à opération d'aménagement préalable,</li> <li>• Zones soumises à prescriptions individuelles particulières -</li> </ul> Contraintes spécifiques faibles Une étude de risque inondation et géotechnique sont alors prévues.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, les principaux déplacements seront liés à la circulation d'engins de chantier (camions, pelles etc.). Ensuite, les habitants des logements circuleront sur la zone.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions sonores seront conformes à la réglementation. Elles seront à prévoir en phase travaux. Cet impact sera temporaire. En exploitation, les bruits seront limités à la présence des résidents.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bassin de rétention sera régulièrement entretenu pour éviter la stagnation des eaux (odeurs) et la création de gîtes favorables à la prolifération de moustiques. En charge qu'en temps de pluie
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les émissions olfactives seront conformes à la réglementation.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux pourront être source de vibrations ponctuelles. Cet impact sera temporaire
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parking et les logements seront éclairés le soir. Cependant, les parcelles sont situées à proximité de lotissements composés d'habitations émettant le même type de lumières
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les émissions lumineuses seront conformes à la réglementation.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de l'impluvium propre du lotissement seront récupérées par le réseau interne du lotissement (dimensionné pour 10 ans) et conduites à terme dans la ravine Spring.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des ouvrages de régulation sont implantés dans le lit mineur de la ravine Spring afin de compenser les effets de l'imperméabilisation du sol.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents émis par le projet concernent les eaux usées domestiques. Celui-ci sera raccordé au réseau d'assainissement collectif
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, quelques déchets inertes seront produits et évacués. En phase d'exploitation, les déchets seront collectés dans des poubelles. Aucun déchet dangereux ne sera produit.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité du site archéologique sensible n°24 dit "Sucrerie Spring" à Concordia. Une demande de levée de contraintes archéologique à été envoyé au service de la DAC.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement le site est totalement boisé. A l'état projeté, le site sera occupé par des logements, des zones de parking et des voies de desserte. L'usage du sol sera donc modifié . La parcelle étant située dans une zone d'habitations, le projet a donc un impact négligeable sur l'usage global des sols du quartier. Le système de rétention viendra compenser l'imperméabilisation de la zone en temps de pluie (pluie décennale). Le projet est situé en zone urbanisée UC et UGb du document de planification d'urbanisme de Saint-martin.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Etude faune et flore de Biotope:

Sur les 8,7 ha d'habitats présents dans l'emprise initiale, 5 ha sont finalement impactés. Parmi eux, 3,3 ha, soit 66 % des habitats sont d'origine anthropique (jardins créole, friches). Les milieux semi-ouverts représentent 28% de l'emprise projet et 1,4 ha de fourrés à enjeu faible à modéré. Enfin, un habitat à enjeu faible à fort est impacté sur une surface de 0,2 ha soit 4% de l'emprise projet. L'habitat de forêt semi-décidue mésoxérophile de ravine n'est pas impacté. Aucun enjeu ponctuel fort n'est impacté par le projet (micro-habitat pour le Thécadactyle de Saint-Martin).

Après la mise en œuvre des mesures de réduction et d'évitement, les impacts résiduels sont évalués à négligeable pour ce projet.

Aucune compensation n'est ainsi préconisée.

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

- Création de bassins de compensation pour compenser les surface nouvellement imperméabilisées.
  - Création de fossés d'interception des eaux de ruissellement du bassin versant (hors lotissement). Les eaux interceptées transiteront dans le lit de la ravine existant à travers le projet au moyen d'une transparence hydraulique qui permettra de justifier de la non-incidence du projet sur ces axes d'écoulement tout en protégeant les aménagements créés.
  - L'ensemble de ces mesures sera détaillé dans le Dossier Loi sur l'Eau qui sera transmis ultérieurement à la Police de l'Eau.
- Mesures faune et flore (page 92 de l'étude):
- Evitement des impacts sur les milieux à enjeux
  - Mise en enclos partielle du site et défrichage adapté/orienté pour éviter la destruction des reptiles patrimoniaux
  - Adapter l'éclairage aux enjeux écologiques liés à la faune nocturne
  - Réduction du risque de dissémination d'espèces végétales exotiques envahissantes hors du site
  - Dispositions générales limitant le risque de pollutions chroniques ou accidentelles
  - Gestion des déchets du chantier
  - Evitement des travaux au cours de la période sensible pour l'avifaune (reproduction et nidification)
  - Balisage et mise en défens des zones sensibles
  - Réduction des impacts sur les milieux à enjeux
  - Maintien des continuités écologiques
  - Suivi environnemental du chantier
  - Suivi écologique en phase d'exploitation

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Son ampleur ne nécessite pas d'évaluation environnementale dans le sens où les impacts prévisibles sur l'environnement sont faibles à négligeables:

- Bruit/vibration : Ponctuellement en phase travaux, bruit limité en phase exploitation (résidents),
- Lumière : parking et habitations éclairés le soir,
- Biodiversité : impact négligeable, après le recensement de l'ensemble des données environnementales du site et en appliquant les mesures ERC
- Déchets : faible émission en phase chantier, déchets domestiques ponctuels en exploitation
- Eaux usées : Raccordement au réseau collectif
- Hydraulique sera attaché dans le DLE selon les principe de non aggravement

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Étude faune et flore de Biotope	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Notice du permis d'aménager (en cours d'élaboration)	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Plan paysager	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Plan des contraintes d'aménagement	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom ALCOANTINE

Prénom Rudy

Qualité du signataire Directeur Service Opérationnel

À Saint. Martin

Fait le 17/09/2014

Signature du (des) demandeur(s)

**SEMSAMAR**

*Immeuble du Port - B.P. 671*  
97957 SAINT MARTIN Cedex

Tél. : 05 90 87 76 32

Fax : 05 90 87 92 21